

Financement participatif – Mission Mécénat de VNF

ÉPARGNE OCCITANIE : LA REPLANTATION DU CANAL DU MIDI SÉLECTIONNÉE PAR LA RÉGION OCCITANIE

Le 27 avril dernier, la Région Occitanie, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Occitanie et l'entreprise régionale de financement participatif Wiseed, a lancé la plateforme d'épargne citoyenne *Épargne Occitanie*. La Mission Mécénat de Voies navigables de France, qui œuvre au quotidien pour la préservation du canal du Midi, fait partie des 20 projets sélectionnés.



© VNF

En collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Occitanie et le pionnier du crowdfunding Wiseed, la Région Occitanie a lancé le 27 avril 2021 la plateforme d'épargne citoyenne *Épargne Occitanie*. L'objectif ? **Proposer aux habitants de la Région de mobiliser leur épargne en investissant dans les entreprises du territoire ou en faisant un don à des projets reconnus d'intérêt général** et ainsi contribuer au financement de l'économie locale.

En amont, les porteurs de projet ont été invités à candidater. 250 entités ont exprimé leur besoin de financement parmi lesquels 20 projets régionaux ont été sélectionnés dont la replantation du canal du Midi, portée par Voies navigables de France.

Les platanes qui bordent le cours d'eau, inscrit par l'Unesco au Patrimoine Mondial de l'Humanité, sont victimes d'une maladie incurable, le chancre coloré. Une seule solution pour endiguer la propagation du champignon : abattre et brûler les arbres touchés pour replanter de nouvelles essences résistantes à la maladie (chêne chevelu, micocoulier, érable plane, tilleul à petites et grandes feuilles, charme houblon et peuplier blanc).

L'objectif fixé à 50 000 € permettra de participer au financement du vaste projet de préservation du canal du Midi qui comprend :

- l'abattage et la replantation, pour ralentir la propagation de la maladie grâce à des mesures de prophylaxie adaptées ;
- la restauration des berges, car les racines des platanes abattus participent au maintien des sols ;
- la préservation de la biodiversité. Afin d'impacter le moins possible les espèces animales concernées, deux périodes d'abattage ont lieu. Durant celles-ci un repérage des cavités est réalisé avec un sauvetage si besoin. VNF procède ensuite à l'installation des nichoirs dans le but de limiter la pénurie de cavités créée par l'abattage des arbres.

Au-delà de l'avantage fiscal permettant de déduire 66% de leur don, les donateurs individuels bénéficieront des contreparties suivantes :

- Pour 50 € ou plus : un tirage d'une photo du canal du Midi signée par son auteur (Daniel Banon)
- Pour 150 € et plus : la contrepartie précédente + une place pour une séance de cinéma en plein air à la cale de Radoub à Toulouse en septembre prochain (5ème édition de l'événement solidaire au profit du canal du Midi)
- Pour 300 € et plus : toutes les contreparties précédentes + le livre solidaire « L'eau et les siècles » (Editions Privat)

Pour participer : <https://www.wiseed.com/fr/projet/40869810-voies-navigables-de-france>

Zoom sur le crowdfunding* :

Le crowdfunding, aussi appelé le financement participatif, est un outil de collecte de fonds de financement d'initiatives personnelles comme professionnelles. Elle est profitable tant aux citoyens, qui peuvent avoir accès à des produits financiers non cotés, qu'aux porteurs de projets qui accèdent à des solutions de financements alternatifs ou complémentaires. Arrivé sur le marché français en 2015, ce mode d'investissement a connu une croissance de 62% en 2020.

*Source : Baromètre du crowdfunding en France, 2020, Finance Participative France

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr



Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, **Voies navigables de France** entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique.

www.vnf.fr  **VNF - Voies navigables de France**  **VNF_officiel**

Pour participer à la replantation du canal du Midi, il est possible de faire un don sur :
<https://www.jedonneenligne.org/replantonslecanaldumidi/CANALDUMIDI/>